

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe mensuel de la Société magnétique de France

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN — 4^e, M. COLLIER. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. ADOLPHE BELOT, *Hommes de Lettres*. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR. JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — LE Docteur A. DE DAS, *à Madrid*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 7 francs pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE.
- 2^o Avec les ouvrages du catalogue de la librairie qui sont marqués d'un "
- 3^o Avec les brochures de propagande ;
- 4^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 7 francs.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux

renvoyant 1 f. 50 p'port et emballage

Tirage mensuel

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^{er} siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 — Borhmann.
6 ^e — Chauvières.	26 — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 — Létrange.
8 ^e — Collas.	28 — J. Lévy.
9 ^e — Collier.	29 — Aimé-Il. Simonin.
10 ^e — Châne.	30 — Martin.
11 ^e — Le vicomte de Constantin.	31 — Maubon.
12 ^e — Courlet.	32 — Réveillac.
13 ^e — Milo de Méyer.	33 — Nogués, ingénieur civil des mines.
14 ^e — Desvignes.	34 — De Casti.
15 ^e — Michelet, homme de lettres.	35 — Pennel.
16 ^e — Dubucquoy.	36 — Canet.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 — Sempé.
18 ^e — H. Eurville.	38 — G. Demarest.
19 ^e — Forestier, avocat.	39 — Le commandant Tarnier.
20 ^e — François.	40 — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. le docteur Alliot , à Neug-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).	MM. Lalanne , à Lespéron (Landes).
Aunac , à Montauban.	Lesueur , ancien notaire à Caen.
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin , à Troyes.
G. Bertelot , à Orléans.	Martres , négociant à Moutauban.
le docteur Berjoan , Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais , huissier à Loudun.
— Bonnejoan , à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora , à Bruchamal (Aisne).
Chomier , à Saint-Etienne.	J. Morgon , à Thoissey (Ain).
le docteur Cornilleau , au Mans.	Nicolasulo , à Marseille.
— David , à Sigeac (Aude).	H. Pelletier , à Madon, près Blois.
Daniaud , (Charente-Inférieure).	Pérot , châtelain de Cyssoing, près Lille.
Dumas , à Lyon.	Quénard , à Clesle (Morne).
Ducos , à Sion (Gers).	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
le docteur Dupouy , à Larroque, près Condom.	MM. Revel , à Lyon.
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault , à Dijon.
H. de Fouré , à Rennes.	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Sallé , à la Flèche (Sarthe).
J.-F. Guillet , à Lyon.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
Hantz , à Béziers.	Tellier-Hudan , à Boulogne-sur-Mer.
H. Homère , à Nancy.	A. Vasseur , électricien à Calais.
J. Jung , à Bordeaux.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gènes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada , à Madrid.	le docteur Létoquart , à New-York.
Bertoncini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourksar , à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior , à Herstal, Belgique.
Carron , à Milan.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Rovira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Soulhassaye , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par **M. le docteur C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims, représentée par **M. Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1890

MM.	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschaen	—
A.-H. Simonin	Président.
le commandant Tarnier	Vice-Président.
J.-F. Cazalis	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Froment	—
Guyonnet du Pérat	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Canet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des Procès-verbaux)

Séance d'intérêt social, samedi 25 octobre.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

DÉMISSION

Le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. le docteur ANGERVILLE qui adresse sa démission pour des motifs d'ordre privé.

En raison de l'importance de ces motifs, la démission de M. Angerville est acceptée. Les membres présents, au nom de la société, engagent le secrétaire général à lui faire part du regret que leur cause sa détermination, et à le remercier du concours apporté jusqu'ici à l'œuvre.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, M. Durville fait une série d'expériences sur le magnétisme du son.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le secrétaire général.

H. DURVILLE.

ZOOTHÉRAPIE

ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux

(Fin.)

9. — M. Valkener, capitaine en retraite à Keuver, Hollande, nous signale le cas d'un de ses amis, lieutenant-colonel de marine qui souffrait beaucoup de rhumatismes. En se couchant le soir, il mettait près de lui un pigeon renfermé dans une cage, et il se sentait soulagé, tandis que l'oiseau était agité par des convulsions.

10. — Dans les importants résultats thérapeutiques obtenus, par l'équitation, on a généralement méconnu ou négligé les influences biologiques, qui s'ajoutent toujours aux bons effets des secousses imprimées à tout le corps du cavalier.

Un médecin de New-York exprime ainsi cette action magnétique du cheval sur le cavalier.

« Le cheval est une véritable pile pour la production d'électricité animale. Les vapeurs de ses naseaux et celles de son corps, sont chargées de magnétisme vivant. L'homme à cheval se trouve enveloppé dans une atmosphère de magnétisme vital que son corps affaibli absorbe, comme la terre desséchée absorbe la pluie du soir. »

Ce texte est accompagnée d'un curieux dessin représentant un cavalier sur un cheval au

galop, au milieu d'un rayonnement semblable à un feu d'artifice.

Les sujets trop faibles pour supporter les mouvements du cheval, pourraient recourir à des *contacts* plus ou moins prolongés, jusqu'à la production d'une sensation de chaleur agréable et tonifiante.

11. — La *Nouvelle Gazette* de Zurich parle en ces termes d'une autre branche de Zoothérapie.

Ayant observé que les paysans blessés ou souffrant font *técher* par des chiens la blessure ou la partie douloureuse, un médecin américain fit des expériences sur les propriétés thérapeutique de *la langue des chiens*, et en obtint des résultats si favorables, qu'il forma le projet de fonder, près de Zurich, un établissement dans lequel des chiens de différente race seraient employés au traitement des blessures et des diverses maladies. Ces *bains de langue* comme les appelle ce médecin ont déjà produit de très bons résultats, et il espère que ces cures nouvelles deviendront à la mode dans les stations médicales. »

Le terrain de la *zoothérapie* est glissant, et l'imagination des malades, ajoutée aux exploitations des *charlatans*, ont singulièrement élargi le champ de cette médication. Le Dr Barnaud en cite de nombreux exemples, tels que « du sang de crapaud ; de la poudre de taupe et de vipère ; des poux contre la jaunisse ; de la salive d'un homme à jeun contre le venin des serpents ; des frictions générales de fiente de vache ; l'enfouissement dans un tas de fumier ; des ongles et des cheveux brûlés contre la goutte etc. etc. »

Abandonnant aux sots et aux empiriques ces extravagances plus ou moins dangereuses, restons sur le terrain de la *zoothérapie scientifique* et expérimentale, et ne mêlons pas l'usage *interne* à l'usage *externe*. Laissons les adorateurs de la routine médicale chercher la vie dans la mort, dévorer des viandes crues, boire du sang chaud aux abattoirs, et demander à la chimie des mixtures animales, et des consommés merveilleux.

Calino dévorait ses enfants par dévouement, pour leur conserver un père, et les membres de la *Société protectrice des animaux* les mettent à la broche par humanité, pour leur conserver des *protecteurs*. Au lieu de porter autant d'intérêt à leurs cadavres, qui les empoisonnent lentement avec leur *créatine*, leur *cholèsterine* et leurs produits de *dénutrition*, ils agiraient beaucoup plus moralement et plus hygiéniquement en les traitant comme les

frères inférieurs, et en appelant leur riche vitalité au secours de leurs défaillances organiques.

Plus dévoués et plus généreux que nos frères en Adam, ces frères zoologiques ne reculent ni devant la douleur ni devant la mort pour se charger de nos infirmités, et pour nous sauver la vie. Et nous les récompensons de tous ces services par l'abandon, les traitements cruels, le tourne-broche et l'abattoir!

Faisons des vœux pour que la vulgarisation de la *zoothérapie* rende l'espèce humaine moins ingrate en multipliant ses victoires sur les maladies.

E. RAOUX,

Docteur en philosophie; Ancien professeur à l'*Académie de Lausanne*; membre de la *Société Française d'Hygiène*; de la *Société magnétique de France* et de la *Société végétarienne anglaise*.

N. B. — Ceux qui possèdent des matériaux relatifs à la *zoothérapie*, et qui ont fait des expériences sur cette branche de l'art de guérir, sont priés d'en donner connaissance à M. Durville, au bureau du journal, ou au professeur Raoux, à Lausanne.

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL

SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur Carlo MAGGIORANI, sénateur
du royaume d'Italie

Traduit de l'Italien par M. FORTINA

CHAPITRE I

Fragments historiques

Un regard rapide lancé dans les domaines du temps, pour y lire les vicissitudes de la médecine magnétique, ne sera pas, je présume, un prélude sans opportunité au chapitre suivant : quand on n'y trouverait que l'avantage de remettre en mémoire de celui qui l'aurait oublié, que la croyance en une certaine influence de l'aimant sur notre corps, est assez ancienne, et que nous n'avons pas été les premiers à répandre le fait des *convulsions* et des *évanouissements* provoqués par son application. Un peu d'histoire servira aussi à rappeler comment dans les besoins de l'art médical, l'aimant était ordinairement apprécié et employé autrefois dans les mêmes maladies donnant aujourd'hui lieu à l'apprécier et à l'employer avec profit, ce qui permet à la légitimité du rapport causal d'acquiescer une plus grande consistance. J'ai dit *vicissitudes* et avec intention, non pas qu'il soit ici question de discredit progressif ou d'abandon en raison de ce que les doctrines aient changé de direction, ou

qu'il ait été découvert des moyens plus puissants et plus sûrs dans la même catégorie; mais parce qu'il est question du changement continué apporté par la marche du temps dans toutes choses, et que le déroulement des siècles donne lieu à un continué flux et reflux de contrastes : Enthousiasme, indifférence, humiliations, triomphes, et de cette succession d'opinions, appliquée à la matière qui nous occupe, soit au sujet des vertus médicales du magnétisme, et nous ne pourrions nous contenter d'inculper le sort, lequel aussi bien en fait de paroles, d'idées, de remèdes, que d'entreprises audacieuses, se montre aujourd'hui propice et demain contraire, mais sans nous laisser décourager par cette inconstance nous devons en rechercher des motifs naturels qui sont suffisamment nombreux et clairs.

Et procédant à cette recherche nous trouvons chez les anciens tout d'abord l'imperfection du moyen usé alors dans l'état naturel, et par cela d'application incertaine et incommode; puis, une fois trouvé l'aimant artificiel, on n'avait encore obtenu qu'une trempe imparfaite d'acier, d'où polarisation difficile et conservation de la force dans les formes laminées (lames barrettes); de plus on ignorait les causes de démagnétisation de l'instrument : chute, secousse, frottement, réchauffement excessif; et jusqu'à l'assemblage avec un instrument de moindre force, de façon qu'il ait été possible quelquefois d'employer un moyen dénué de toute sa vertu. A cette variabilité potentielle du remède, ajoutez l'inconstance nécessaire des effets, lesquels n'étant pas d'ordre physique, mais d'ordre physiologique, nous offrent une résultante de la stimulation appliquée, et des impressions vitales qui ne sont pas sujets à poids et mesures, égales pour tous.

Et cela n'est pas sans fondement que le courageux laboureur des domaines du magnétisme considère combien les recherches qui l'absorbent sont peu aptes à satisfaire la vanité, étant de celles qui semblent insignifiantes en ce qu'elles se rapprochent des superstitions populaires : certes qu'une recette pharmaceutique a quelque chose de plus savant et jouit d'un plus grand crédit qu'on n'en accorderait au conseil de porter au cou un morceau d'acier ou de se l'attacher aux mollets! Il faut aussi tenir compte de la disposition de l'esprit humain, plus enclin à se laisser contredire qu'à prêter le flanc à l'aiguillon de l'ironie; d'où résulte la facilité d'abandon de pareil remède dès qu'il ne répond pas à notre attente.

Un des motifs du peu de confiance accordé

à l'aimant vu le manque de stabilité des résultats est celui du caractère des sujets auxquels le plus souvent on recourt, pour la raison qu'ils paraissent plus fréquemment atteints de névropathie, je veux dire des sujets hystériques.

Chacun sait à quel point est enraciné le soupçon de la feinte des maux chez les hystériques, ou tout au moins l'exagération des infirmités qu'elles accusent et ce soupçon qui empêche d'ajouter foi à l'existence du mal, entraîne nécessairement un jugement de doute sur l'efficacité du remède appliqué. Néanmoins il est peu croyable que parmi tant de narrateurs de guérison par l'aimant, il ne s'en soit trouvés pourvus de critique saine, et capables de s'entourer des précautions nécessaires pour éviter les pièges !... Les exemples d'heureuses guérisons ne portèrent pas si exclusivement sur des hystériques, qu'on n'ait pu en constater aussi chez des épileptiques et des convulsionnaires de notre sexe, et chez des individus qui n'avaient aucun intérêt à feindre ou à exalter les maux dont ils se plaignaient.

Nous avons été entretenus des faciles désillusions, et des espérances souvent frustrées dans l'usage médical de l'aimant, empêchant que le remède pût acquérir une renommée stable, nous avons été entretenus de ces défaillances, dis-je, par les commissaires parisiens dans leur splendide rapport à l'Académie de Médecine qui les avait chargés d'examiner la question thérapeutique du magnétisme minéral, et d'en rédiger un rapport : après avoir conclu en faveur de la réalité de l'influence de l'aimant sur le corps humain, et avoir prédit à cet agent de guérison, un heureux avenir, ils limitent les cas dans lesquels l'aimant déploie une action propice, et les distinguant des autres cas dans lesquels cet agent ne correspond pas à l'attente, les dits rapporteurs, nous mettent en main une raison suffisante de l'incrédulité de ceux qui employaient l'aimant, sans s'être d'avance bien pénétrés de l'opportunité de son application.

Par conséquent cette inconstance de l'aimant dont se plaignent les médecins, et qui est cause principale du discrédit dans lequel il tomba dès qu'on eut rencontré et divulgué cinq ou six faits négatifs, ne doit pas être attribuée à l'insuffisance du remède mais bien plutôt à l'ignorance de sa précise indication.

D'ailleurs il faut prendre note de ce que la vertu principale de l'aimant étant une vertu sédative, il s'est trouvé en concurrence avec

les nombreux anesthésiques, dont le progrès des études a enrichi la pharmacologie, et qui sont d'administration plus commode, et d'un effet presque toujours sûr, quoique non pas toujours exempts de dangers, ce à quoi n'expose jamais l'aimant.

Enfin il n'est pas nouveau que des faits importants soient tombés dans l'oubli par cela même que leurs promoteurs n'ont pas surrésisté à l'attraction de les faire connaître avec une pompe superflue les exaltant au point de les rendre peu dignes de foi; d'où il advenait qu'ils descendaient sur le terrain du charlatanisme, et devenaient suspects aux hommes de la science. C'est le sort échu aux phénomènes que l'aimant produit sur l'organisme; et surtout après la désertion de Mesmer qui d'abord, modeste médecin et propagateur des bienfaits de l'aimant, prend ensuite son essort pour d'autres régions et se faisant précurseur d'un nouveau système provoque le fameux jugement de Bailly, rapporteur d'une commission également fameuse où il fut prononcé une sentence si absolue contre le magnétisme animal, qu'elle enveloppa, dans la disgrâce, la foi en la réputation thérapeutique du magnétisme minéral, lequel l'ayant précédé et accompagné, était confondu avec lui par le public, et lié par lui aux mêmes destinées.

Ces appréciations préalablement énoncées sur quelques-uns des motifs qui ont rendu incertaine l'opinion générale à l'égard de l'influence que l'aimant exerce sur la fibre vivante, entrons maintenant dans le champ historique, où je ne me propose pas d'aiguillonner l'attention de mon lecteur sur le contenu de documents cachés d'archéologie magnétique, me contentant de m'approprier les phrases qui commencent le discours sur le mesmérisme, de M. G. E. Rahn professeur de physique et fondateur de l'institut médico-chirurgical de Zurich :

Sciatis, disoit-il, magnetis mineralis contra morbus usum jam antiquitus a veteribus Magis esse adhibitum; illius jam apud antiquissimos Chaldeos, Aegyptios, et Hebreos, magnam fuisse auctoritatem; summas praecipue laudes apud Indos et Chineses, in quorum provinciis hoc natura productum largissime inveniebatur fuisse.... (Exercitationum physicarum secunda Zurichi 1788).

Dans le IV siècle, qui, au dire de Hecker, ouvrit en Occident la tombe à la médecine, nous trouvons deux écrivains qui font mention de l'aimant, et tous deux lui attribuent la vertu de vaincre les maux de tête : Théodoro

Prisciano dans le IV. L. *Ad Eusebium filium de physica scientia* exclamait : *O quantum naturae venerationis debetur. Nam magnes lapis adnotus capiti ex altitudine latentes morbos eripuit. (Medici antiqui omnes) qui latinis literis diversorum morborum genera et remedia presunt sunt.* (Venet. apud Aldum. 1547, p. 310 b.) Et Marcel l'Empirique, dans le Chap. I de son livre *De medicamentis*, il écrit que *Magnes lapis, qui antiphysion dicitur, qui ferrum trahit et abiicit et magnetes lapis qui sanguinem emittit, et ferrum ad se trahit, collo alligati aut circa caput, dolori capitis medentur.* En vérité ni le *Vir intuster ex magno officio Theodosii sen*, soit *Marcel*, ni le disciple de ce Vindiciano, qui, par Saint-Augustin fut appelé grand médecin, soit *Prisciano*, ne méritaient d'être cités honorablement, entachés qu'ils étaient l'un et l'autre (surtout le premier) de la plus vulgaire crédulité. Mais pour le but que nous nous proposons il était opportun de rappeler combien à cette époque, l'aimant jouissait d'un grand crédit comme remède à quelques infirmités ! Et, quand aux erreurs, aux préjugés, aux sottes croyances, le mal était alors commun à tous, et régnait partout ! Aussi pour atténuer le jugement trop sévère porté par quelque critique sur Prisciano, il est équitable de mentionner qu'en feuilletant ses écrits on recueille une idée qui même aujourd'hui attirerait l'approbation et c'est l'approbation sensée qu'il fait de la saignée, quand sur le chapitre *de phreneticis*, il enseigne que *si nulla, nos aetatis aut temporis ratio remoretur, phlebotomia subveniemus, licet ad detractiorem sanguinem curatio non facile peccaverit. Cum enim sanguinis commodissimi elementi copia laborantes etiam alienis jurari possint remedia, eo sane detracto vel amisso difficile revivuntur* (op. cit. p. 199-a) à quoi nous ajouterons que Prisciano était précurseur de l'École mozerne quant à l'économie de la saignée dans la pneumonie, économie qu'il indique clairement dans le chap. V du L. II, sans dire mot de l'émission sanguine, quoique dans le chap. précédent il eut jugé nécessaire d'indiquer ce moyen dans la pleurésie du 3^{me} jour. Id. 199 b.

Au 7^{me} siècle l'aimant est rappelé aussi comme remède égal en vertu à l'hématite. « *Magnes quem et Heracleum lapidem vocant, aequales haematiti vives repraesentat* » (*P. Aegineta L. VII. De part. simp. morb. facult.*)

Maintenant j'espère que le lecteur, loin de m'en vouloir, me saura gré de lui épargner le

chemin ingrat, à travers les ténèbres des siècles qui se succèdent et de le faire sauter à pieds joints à l'horizon où commence à poindre un rayon de lumière.

Albert-le-Grand (1220-1280), le plus fervent sectateur d'Aristote, et ainsi que ce grand homme enclin à joindre l'étude de la philosophie spéculative à celle de l'histoire naturelle ; qui se montra l'un des partisans les plus passionnés pour la méthode expérimentale, et en confessa hautement le principe que : la loi de causalité gouverne tous les phénomènes de la nature. Albert-le-Grand, dis-je, n'oublia pas l'aimant et dans plusieurs de ses ouvrages il l'a cité comme puissant à modifier tant l'organisme sain que l'organisme malade.

Mais le plus zélé défenseur de l'influence magnétique sur l'organisme, à l'aube de la renaissance (1493-1541) fut Paracelse : ce nom pourtant pourrait porter préjudice à notre cause au lieu de la servir si cet ouvrage tombait en mains de tous ceux qui furent induits en erreur par les récriminations de biographes peu consciencieux, lesquelles sans approfondir, jugèrent l'auteur plus d'après ses qualités morales et littéraires que par ses tendances scientifiques, et le considérant plutôt comme une figure historique isolée, que comme partie intégrante de son siècle. Et en effet son caractère fantasque, ses écœurantes fanfaronnades, sa conduite irrégulière, ses étranges théories, son style incorrect, obscur et quelquefois incompréhensible, sa foi aux plus grossiers préjugés du temps, devaient susciter à Paracelse des accusations et des censures graves ! Néanmoins il a été dit sagement que ce serait un système aussi erroné qu'injuste, de vouloir juger un homme d'un âge, selon les idées d'un autre âge, et que, autant pour les mérites que pour les torts, il importait beaucoup de faire la distinction entre le caractère acquis par l'homme, et le caractère héréditaire enraciné en lui et se modifiant sous l'influence contemporaine.

Paracelse s'est montré dans ses écrits ampoulé hardi, insolent, dénigreur de tous ! c'est vrai, mais à une époque où une autorité inflexible imposait à l'homme son « Credo » sans permettre aucune liberté d'examen, où le despotisme régnait par la terreur, et implacable dans ses vengeances envers quelque rebelle que ce fut, punissait de mort les plus légères infractions aux lois politiques... où l'éducation se conformait à une âpre discipline, à des prohibitions continuelles déraisonnables, à une aveugle croyance aux oracles humains : Sous telles pressions quoi d'éton-

nant qu'il surgisse de temps en temps des génies audacieux lesquels manifestaient leurs pensées par des moyens étranges et avec des formes bizarres? Et qui voudrait outrager la mémoire de Paracelse s'il prêta foi aux démons, aux enchantements, aux arts magiques, à l'influence des astres sur la marche des fonctions animales, puisque des fausses opinions du temps ne pût se sauvegarder l'entendement subtil et bien ordonné de Campanella, ni la vaste intelligence et le fin jugement de Zaccaria.

Cependant l'histoire enregistre le nom de Paracelse parmi ceux des grands réformateurs. Dans le XVI^e siècle la spagyrique s'achemina vers de nouveaux horizons; le vrai but de la chimie, disait Paracelse, n'est pas de faire de l'or, mais bien de composer des médicaments aptes à dompter les infirmités. Et, abandonnant les doctrines galéniques, il s'ouvrit une nouvelle voie, dans laquelle il eut des prosélytes nombreux et distingués : « Avec Paracelse, l'alchimie fait place à la véritable science chimique... Il regarde l'homme comme un composé chimique, les maladies sont donc dues à des altérations de ce composé ». (ISAMBERT, *la Chimie avant Lavoisier*.)

Et la renommée eut à porter loin l'écho des heureuses entreprises de Paracelse en médecine et de ses méthodes à l'exercer; puisque les universités se le disputèrent, et qu'un des hommes les plus savants, parmi ceux qui vivaient en ce temps-là, le fameux Erasme, entreprit un long voyage pour le consulter. Parmi les moyens thérapeutiques auxquels il accorda le plus de confiance, qu'il adopta fréquemment, qu'il chercha à mettre en vogue, et duquel il eut le plus à se louer, prime l'aimant; qu'il n'employa pas par hasard ni empiriquement, mais avec certaines règles scientifiques, et ne recourant à son action que dans celles des maladies dont la marche semblait pouvoir être arrêtée et dominée par cet agent. Et ce sont précisément les infirmités dans lesquelles nous y recourons nous aussi. Telles que l'hystérie (à celle-ci correspondent les souffrances durant la maternité) l'épilepsie, les affections accompagnées de douleurs les hémorragies, etc etc. Cette conformité d'application de l'aimant à des époques si différentes, sert à légitimer la preuve que les heureux résultats sont réellement dus à cet agent.

Ni les phrases ampoulées, ni les formes hyperboliques dont Paracelse se servit pour vanter outre mesure les mérites de l'aimant, ne nous autorisent à lui lancer l'accusation de

charlatanisme, et non plus à le caractériser de cerveau exalté, puisque dans une époque où le sentiment, sans prévaloir sur le raisonnement pur, du moins abondait, il n'y a pas à s'étonner si le spectacle des phénomènes surprenants que suscitait le magnétisme minéral sur la fibre vivante, produisit une si forte impression sur l'observateur qu'il ne pouvait la représenter qu'avec une certaine emphase, avec des locutions poétiques. Il me sera donc permis de trouver à propos ici l'observation suivante : qu'il est inexact, ainsi que l'opinion en est répandue parmi les gens studieux, que l'idée ne doive jamais embrasser le sentiment, et que la science, en se tenant à l'écart de toute émotion, doive avancer nue et froide. Pour appuyer cette observation d'un jugement autorisé, je citerai un célèbre penseur de nos jours : « L'opinion commune que la science et la poésie sont antipathiques l'une à l'autre provient d'une illusion. Sans doute il est vrai qu'en fait d'état de conscience la connaissance et l'émotion tendent à s'exclure mutuellement. Sans doute, il est vrai aussi qu'une tension extrême de la réflexion tend à amortir les sentiments, de même que la violence des sentiments tend à obscurcir la réflexion : et, en ce sens il serait vrai de dire que toute espèce d'activité s'exerce au dépens d'une autre. Mais ce qui n'est pas vrai, c'est que les faits de science soient en eux-mêmes dénués de poésie ou que la culture scientifique nous rende impropre à l'exercice de l'imagination, et à l'amour du beau. Au contraire, la science ouvre au savant des royaumes de poésie là où l'ignorant ne voit rien. Les hommes occupés des recherches scientifiques, nous montrent à tout moment qu'ils sentent non pas seulement aussi vivement, mais plus vivement que les autres la poésie de leur sujet.... » (HERBERT-SPENCER. *De l'éducation intellectuelle, morale et physique*, Trad. 1878.)

En 1600, Gilbert, à bon droit, est regardé comme le fondateur de la science magnétique : « Je loue fortement j'admire et j'envie cet auteur » écrivait de lui Galilée, qui encourageait d'autres à le lire, et embrassait son opinion que le globe terrestre n'est lui-même qu'un immense aimant (Dialogue.) Tout ceci n'appartient pas au thème qui nous occupe, mais cela nous amène à rappeler, avec toute la considération due au physicien anglais, que dans son livre classique de *Magnete* il consacre un chapitre aux vertus thérapeutiques de l'aimant, en prenant à censurer à préemptement les folles et superstitieuses croyances

des contemporains sur cette matière, et se montre, en même temps loin de contester une influence quelconque de l'aimant sur le corps humain.

L'ouvrage de Kircher sur le magnétisme, réimprimé trois fois en peu d'années (1650-80), montre bien que cette étude, était tenue en considération dans ce temps-là : La grande influence que l'auteur attribue à l'aimant comme force cosmique dans l'origine des phénomènes de la nature, pourrait ressembler à une simple allégorie, plutôt qu'à un système de physique, si le livre n'était sorti de la plume d'un célèbre astronome qui a été le précurseur de Coulomb et de Faraday, dans cette grande vérité que tous les corps sont sujets à l'action magnétique soutenant : *nullam terrestrem substantiam esse cui non aliquid magneti-cum insit. Et ceci suffit pour expliquer comment Kircher ne pouvait croire que les organismes vivants se pussent soustraire à cette loi.*

Etmüller, au XVII^e siècle était destiné à recueillir avec plus de doctrine, et plus de chance, l'érudition médicale de son temps ; et par lui nous apprenons de nouveau à quel point on fit us et abus de l'aimant, alors, si bien que le sage auteur croit nécessaire d'avertir les médecins enseignants que : *ejus virtutes partim sunt verae et partim falsae. Et après avoir condamné au ridicule son usage interne, il affirme que externe instar amuleti non est contemnendus magnes. Nam ex collo gestatus spasmus sanare et dolores nervorum compescere perhibetur. Idem lapis per amuletum praeservat mulieres a suffocatione uterina teste Borello.*

Au temps de Prevazio qui étudia, enseigna à Padoue, et y mourut de la peste, l'aimant était enregistré parmi les poisons, tant on croyait à son influence. (*Medicina pauperum* 1641).

Une ère plus féconde en recherches et en résultats pour l'usage thérapeutique de l'aimant, fut préparé par la découverte de la possibilité de communiquer la force magnétique au fer et à l'acier, et en rendre ainsi plus commode et plus régulière l'application sur l'infirme. Je laisse de nouveau la parole à Rahn en sa qualité de contemporain.

Ob eam (causam) quod artificiose magnetem praeparandi methodus nondum erat cognitus, naturalis autem ea, quae requirebatur magnitudo vel nimis rara et pretiosa, vel et ipsis aegris pondera nimis molesta erat, haec methodus paucos tantum sibi re-

linebat fautores usque dum novis Knigheti, Michelti, Cantonis, Du Hamel inventis, quibus magnetis vires ferro et praecipue chalybi communicari posse, talibusque magnetibus artificialibus similia, et majora omnino praestari posse constabat, eo deducti fuerant medici, ut similes construerent laminas magneticas pro varietate partium varie figuratas, cuique autem facillime accomodandas. Talibus ergo artificialibus magnetibus virtutem magnetismi circa annum 1765 experimentis denim subiiciebat klærichius eaque felicissimo successu coronata vulgabat; quae deinde etiam a variis Angliae, Sveciac, Galliae, Germaniae medicis et physicis doctissimis, praesertim ab Aken, Stromer, Boesnier de la Touche, Koestner, Hollmann, Hesse, Glaubrecht, Reichet, Ludwig, d'Arquier, de la Condamine, Sigaud de la Font, Descemet, Paulian, de Harsu, le Noble propriis observationibus probabantur..... Anno 1774 R. P. Hell qui magnetes ipsos gallicos et anglicos vi sua superantes conficiendi artificium ad summum gradum perduxerat, talibus cum tum seipsum molesto rheumatismo, tum matronam chronico cardialgia diu laborantem mox liberasset, eo promotus fuit ut construentis in usum medicum ex magnete artificiali diversae prae varietate partium figurae laminis studio sese applicaret (l. c.)

Par ces informations on peut recueillir que non pas des médecins ignorants inexpérimentés dans le jugement de la véritable connexion des faits, et toujours prêts à attribuer au dernier remède toutes les heureuses éventualités dans le cours du mal, ni même des personnes vénales qui en louant et recommandant une méthode curative n'ont que le gain en vue; mais bien des hommes de clinique, des physiciens, dont la rectitude des sentiments et l'habileté sont notoires, chauffèrent la thérapie magnétique, et parmi ceux-ci nous pouvons être fiers de citer comme diligent promulgateur Maximilien Hell, l'un des plus insignes astronomes de son temps ; il est bon de rappeler en passant qu'il fut directeur de l'observatoire de Vienne, et envoyé en Laponie pour observer le passage de Vénus sur le disque solaire, il accomplit sa mission avec tant d'exactitude que l'évènement fut annoncé par le canon du fort de Wardochcus (forteresse la plus boréale de tout le globe), tant était grande l'importance attribuée à cette observation, une des 5 complètes instituées à grands intervalles qui ont réussi à nous faire connaître la vraie distance du soleil et des planètes, à la terre.

A l'évolution régulière de la médecine magnétique n'a pas été également propice le patronage de Mesmer, auquel Hell ayant fidèlement narré les espérances résultées de ses recherches sur la vertu de l'aimant, il fut impressionné de la singularité des cas *eo magis*, poursuit à écrire Rahn, *quo suae de planetarum in corpus humanum influentia opinionioni jam dissertatione inaugurali (1766) propositae prorsus convenire videbatur ad rem exercendum statim sese accingebat et cum similes curationes magneticas in variis morbis produxisset, eas Hellii auctoritate celebratas: non solum publici juris fecit, sed et, ut rei rumor divulgaretur, citissime nosodochium aegrorum magnele gratis curandorum privatim in propriis aedibus adornabat, copiosum laminarum annulorumque magneticorum hisce usibus inserrentum numerum fabricare curabat, qui dein in omnes regiones Germaniae transvehantur et novellis publicis commendati ubique venditabantur. Nec deerat multorum medicorum studium, qui attentione minime indignam rem censentes, tentamina cum viennensibus, vel aliis artificiosis magnetibus in suis aegris instituebant et effectus observatos scriptis publicis narrabant religiosissime. Ipsius viennensis scholae normalis Professor Baver sese ope magnetis inveterato nervorum morbo intra paucas hebdomadas curatum publice profitebatur. Inter Germaniae autem celebriores medicos, et Unzerus jun primus erat, qui experimenta magnetica in aegris instituit, et prolixius descripsit; quibus in belgicum sermonem translatis proprias quoque observationes hujus remedii effectu addidit cl. Deimann. Dein et cl. Bolten, Heinsius, Weber, et Hemman suas observationes conscribent, quae quidam in eo conveniebant, quod magnetis in corpus effectum plus minus dilucide ante oculos ponebant, ratione autem virtutis medicatricis erant diversissimae, quippe in quibusdam casibus) radicalem omnino curationem perfecisse, in aliis levamen majus minusve, in aliis vero nullum, vel saltem ambiguum effectum ostendebant..... (op. cit.)*

Ainsi dans ce court espace de temps (1770-1780), malgré la critique sur une inconstance éventuelle qui du reste est commune à toutes les méthodes curatives, soit qu'on emploie le remède sans opportunité par erreur du diagnostic, soit qu'il ait manqué le concours nécessaire des forces vitales du côté de l'organisme, on peut affirmer que la thérapie ma-

gnétique était employée et recommandée par les plus célèbres gens de clinique en Allemagne. Mais j'ai dit que le patronage de Mesmer ne lui avait pas été propice, et je devais dire qu'il lui fut un don funeste. En ce sens que dominé par l'ambition beaucoup plus que par l'amour du vrai, préférant de gros lucre à la gloire littéraire, Mesmer, ne sut pas s'astreindre au modeste exercice de combattre les infirmités par l'application de l'aimant, mais prenant son essor il alla à la découverte d'une source occulte de forces dans la machine animale, la faisant jaillir du siège de la volonté; en un mot, il se déclara l'auteur d'un nouveau système et d'une nouvelle méthode.

Je n'entrerai pas ici en interprétations sur le magnétisme animal, mais l'histoire de l'influence que l'aimant exerce sur l'organisme animal, ne doit pas passer sous silence comme le mesmérisme qui bien que de même souche mais plus éthéré, plus psychologique que physiologique, et à cause de cela, inaccessible aux méthodes de démonstration rigoureuse, resta suspect aux hommes de la science, et, par sa parenté, conservée avec l'expérimentation de l'acier magnétisé, contribua grandement à le discréditer au moment où il commençait à se répandre.

Jugez-en par cette citation de l'écrivain qui en fut témoin :

« *Aliorum autem, qui multam his et illis observationibus fidem habere non poterant, haesitatio et incredulitas eo magis erat excusanda, quo manifestius apparebat, admixtis fanaticis figmentis et ridiculosa charlataneria magnetismi fautorum plures a rationali experimenta et observationes probantes instituenti via totos aberrare, animosque in inquirendo vero partium potius quam ipsius veritatis studio duci, sententiam suam de his prorsus suspendere ea etiam ex causa satius habebant alii quod videbant non solum medicorum hujus temporis summos, quorum veritatis amor suspicione omni carebat, suas novis illis detectis aures non praebere illusionique adscribere omnia, sed et constaret ipsum celebrem physicum Hell, antea magneticis curationibus adeo faventem acriter dolere eam plurimis istis experimentis (les pratiques connues du magnétisme animal) esse inductam faciem ut imaginationis morbosae lusus nimis aperte pateat, summeque esse indignatum, Mesmerum suo adeo abusum fuisse nomine. (op. cit.) »*

Au second lustre de cette période appartient l'époque la plus mémorable de l'histoire du

magnétisme médical, que je me suis empressé de signaler dans ma brochure *Centuria* et que j'ai mentionnée au commencement de ce chapitre, c'est-à-dire : l'époque dans laquelle la *voxata questio* de l'influence magnétique sur le corps humain fut sérieusement examinée et sagement résolue par Andry et Thouret mandataires de l'Académie R. de Médecine de Paris. Et après de longues et soigneuses recherches non seulement les commissaires conclurent à la réalité irrécusable de l'action que l'aimant exerce sur le système nerveux, non seulement ils formulèrent d'opportunes propositions pour limiter les cas dans lesquels l'aimant d'ordinaire, déploie une action bien-faisante, les distinguant de ceux dans lesquels on courrait risque d'en être frustrés, mais ils parlèrent aussi de la puissance perturbatrice que cet agent exerce quelquefois sur le corps humain, tels que : augmentation des malaises habituels, fièvre, migraine, évanouissement, vertige, vapeurs, nausées, fourmillements, étirements, piqûres, mouvements viscéraux, sueurs abondantes! (*Mémoires de la Société royale de médecine 1779*. Paris). Et que manquait-il autre qu'un peu de synthèse pour dessiner les catégories de Becker! Et dire que dans ce centre lumineux de science qu'est Paris, malgré une adoption aussi formelle que celle qui vient d'être citée, on accueille favorablement il y a peu de temps dans les parois de l'Institut une communication par laquelle la réalité de l'action de l'aimant était ouvertement condamnée, et à peu de chose près mise en dérision! Tant il est vrai que de nobles fatigues peuvent être rendues vaines! et que les plus splendides vérités peuvent tomber dans l'oubli.

A cette époque l'Italie, à ma connaissance du moins, ne produisit pas de travaux spéciaux sur l'argument en question, bien que la tradition de l'influence du magnétisme minéral sur l'organisme n'y fit pas absolument défaut, comme on pourrait le conclure des expressions semées çà et là dans les œuvres médicales; telles que celles du passage suivant de Morgagni où il rapporte que l'aimant ayant été employé pour extraire une parcelle de fer logée dans la cornée, et devenue cause d'ophtalmie, le patient se plaignait que *quoties magnes admoveretur, toties oculum quasi rapti magnetem versus, non sine doloris incremento sentiret* (Ep. XIII, 21.)

Cette information pour simple et abrégée qu'elle soit ne manque pas d'importance historique, et par la nature du phénomène, et par

sa causalité qui, éloignant tout soupçon de préméditation, et surtout par l'autorité incontestable du narrateur, auquel l'évènement ne parut pas surprenant; comme il aurait dû arriver pour des faits insolites, et qui au prime abord ne peuvent être renoués et d'autres déjà connus.

(A suivre)

REVUE DES LIVRES (3)

L'Hypnotisme théorique et pratique, comprenant les procédés d'hypnotisation, par le Docteur Paul MARIN. In-12 de 334 pages, 3 fr. 50, chez Koth.

Cet ouvrage est un des meilleurs traitant la question et si un malencontreux chapitre concernant les magnétiseurs et les somnambules ne s'y trouvait intercalé, nous n'aurions que compliments et louanges à adresser à l'auteur, bien que nous soyons loin d'accepter les théories qu'il émet et les idées qu'il défend.

Nous ne pouvons répondre ici comme il conviendrait aux assertions de M. Paul Marin. Nous nous bornerons à le prier de bien vouloir, ne fut-ce qu'une fois, faire, au lieu d'expériences d'hypnotisme, des expériences de magnétisme. Il pourrait se convaincre alors de l'existence de la double vue dans le sommeil somnambulique — qui, jamais ne s'obtient en hypnotisme — et s'il déplore encore, comme nous même le faisons d'ailleurs, l'exploitation éhontée du bon public par certains charlatans, il ne niera plus *a priori* un phénomène curieux, extraordinaire, encore inexplicable, mais dont la réalité ne saurait être mise en doute.

Il s'apercevrait également que si l'hypnotisme a conduit bien des gens à la folie, le magnétisme en a pu ramener un bien plus grand nombre à la raison et à la santé.

Pour ceux qui s'occupent du magnétisme, qui connaissent ses effets physiologiques et thérapeutiques, ce livre est à lire; il leur fera mieux apprécier la différence existant entre les pratiques de l'hypnotisme et celles du magnétisme, différence que nos doctes facultés ne vaudront ni reconnaître, ni admettre, jusqu'au jour où l'évidence des faits la leur imposera.

La vérité sur l'Hypnotisme, par A. LELONG, Chanoine honoraire d'Orléans. In-8° de 174 pages, chez Roger et Chernoviz.

Si le mérite d'un livre résultait de la conviction sincère de l'auteur, ce volume serait une œuvre de prix. Appartenant au clergé catholique voyant sa religion ébranlée jusqu'en ses fondements par les progrès de la science moderne, M. Lelong a écrit une vigoureuse défense d'idées aujourd'hui de moins en moins acceptées.

1. Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

C'était son droit, peut être même l'a-t-il cru son devoir. Mais de là à présenter cette défense comme la vérité sur une science vieille comme le monde et retrouvée d'hier par nos savants, il y a loin. Certes, M. Lelong a beaucoup lu, ses citations le prouvent, mais seulement des ouvrages écrits par des hypnotiseurs et non par des magnétiseurs, dont il semble même ignorer l'existence, ce qui le fait à chaque page confondre dans leurs effets, l'hypnotisme avec le magnétisme.

De plus, M. Lelong n'a point dû faire d'expériences; car il se serait convaincu de l'analogie de certains effets produits sur des sujets sensibles avec les miracles de Lourdes, de la Salette et autres lieux saints.

Nous qui ne sommes ni déistes, ni matérialistes, qui croyons même à un au-delà du tombeau, nous nous apercevons au cours de cette recherche qu'un grand nombre de lois réglant la marche naturelle des choses sont encore ignorées.

Mais nous ne partons pas de là pour attribuer à des influences démoniaques, certains phénomènes inexplicables, ce que fait M. Lelong. Il est vrai qu'entre deux théories cela lui facilite la proposition d'une troisième qui aurait pour but de mettre d'accord les écoles rivales en leur permettant d'y reporter les faits controversés.

En résumé le livre du chanoine d'Orléans est l'œuvre d'un croyant, d'un chrétien convaincu, mais il est faux au point de vue scientifique.

La fin du monde des Esprits. Le spiritisme devant la raison et la science, par le docteur PHILIP DAVIS, avec 12 fig. dans le texte. In-12 de XXIV-295 pages, 3 fr. 50, chez Kailb.

Dans ce travail que nous recommandons particulièrement, car il est à lire, l'auteur fait deux parties bien distinctes. Dans la première, il reconnaît et énumère les curieux phénomènes produits par les médiums, et il en admet l'absolue authenticité.

Dans la seconde il nie absolument la présence d'esprits, à l'existence desquels il ne croit pas, et flagelle de vigoureuse façon, spirites et médiums, évocateurs et intermédiaires, traitant ceux-ci d'imposteurs, ceux-là de naïfs et de dupes.

Mais pour l'obtention des phénomènes reconnus vrais, il fallait une cause. Cette cause M. Davis, nous la montre dans l'émission par le médium d'une force spéciale — qu'il nomme force psychique — agissant sur la matière, et seule productrice des effets attribués jusqu'ici aux esprits.

C'est là une curieuse théorie qui causera quelque bruit dans le monde spirite, et suscitera bien des discussions, bien des controverses.

Mais nous ne nous en plaindrons pas, espérant qu'il en sortira quelque jour l'indéniable vérité.

Ajoutons que le livre de M. Davis est très finement écrit, très attachant en son style qui est parfois mordant mais toujours spirituel.

Physiologie de la Veille et du Sommeil, par S. SERGUÉEFF, 2 forts vol. grand in-8°, 20 fr., chez Félix Alcan.

Parmi les accomplissements à la fois nécessaires

et périodiques auxquels se livrent les individualités vivantes, ceux qui jusqu'ici nous sont connus appartiennent tous sans exception à l'ordre des œuvres fonctionnelles dites organiques ou végétatives; l'auteur s'est demandé, et c'est en cela qu'il diffère de tous ceux qui ont traité cette importante question, si les alternances quotidiennes de veille et de sommeil ne cachent pas quelque réalisation directement indispensable au maintien de la vie. Il conclut à un accomplissement végétatif qu'il appelle l'assimilation dynamique venant prendre place à côté de l'assimilation semi-liquide et de l'assimilation gazeuse. Aux fonctions de nutrition proprement dite et aux fonctions de respiration et de circulation s'ajoute une troisième œuvre: l'innervation végétative ayant pour objet l'assimilation directe de l'impondérable, pour organe l'appareil ganglio-épidermique te pour phases alternantes d'emprunt ou de rejet les orientations centripètes ou centrifuges des influx ganglionnaires qui viennent périodiquement se substituer l'une à l'autre.

Fixé sur cette nature assimilatrice, il s'agit de distinguer son mécanisme fondamental, c'est la part du second volume. Cette distinction devient, il est vrai, de plus en plus difficile aux bas degrés de l'échelle vivante, mais il en est autrement chez les espèces supérieures douées d'un système nerveux cérébro-spiral; là se produisent dans les exercices de la vie animale des modifications très appréciables et caractérisant parfaitement les deux états quotidiens de veille et de sommeil. Si ces modifications peuvent logiquement se rattacher, les unes à l'emprunt, les autres au rejet dynamique, il est clair que leur nature cesse d'être inintelligible et du même coup se trouve encore confirmée l'œuvre végétative qui seule recèle leur véritable cause déterminante.

Nouveau cours d'hygiène, rédigé conformément aux derniers programmes officiels par J.-L. MORA, officier d'académie, docteur en médecine, et C. VESIEZ, officier d'académie, inspecteur de l'enseignement primaire. In-12 de 309 pages, chez E. Belin.

Ce livre cachant sous une grande simplicité de forme, un fonds considérable d'érudition scientifique, peut et doit être mis entre toutes les mains.

Non seulement, la clarté de son exposé en rend la lecture et la compréhension accessibles à l'enfant sur les bancs de l'école, mais son utilité nous semble telle que nous souhaitons le trouver désormais dans la chambre du pauvre comme dans le salon du riche, et voir ses excellents préceptes suivis par tous.

Nous le recommandons à nos lecteurs.

La fille de son Père, roman américain de Mme MARIE HOWLAND, traduit de l'anglais par M. M. In-16 de IV-620 pages, 3 fr. 50, chez Ghibo.

Cette œuvre est une œuvre honnête entre toutes, renfermant un puissant motif d'attraction, et la thèse soutenue est dissimulée avec art sous le charme et l'intérêt captivant du récit.

L'auteur a choisi pour cadre une famille américaine dont tous les membres vivent encore.

Il n'y a pas de monstruosités inventées à plaisir; c'est un tableau de la vie réelle, un enseignement qui peut trouver une application fréquente.

Tout l'art, tout le génie de l'auteur sont employés à rechercher l'origine de la conception, à l'analyser, et après avoir montré au lecteur la source du mal, il lui présente le moyen de le guérir.

La religion de l'Immortalité personnelle d'après Victor Hugo, par Édouard RAOUX, docteur en philosophie, ancien professeur à l'Académie de Lausanne. In-8° de 32 pages, 65 cent. chez Fischbacher.

Petite brochure d'une haute envolée philosophique obtenue par des citations extraites des oraisons funèbres prononcées par Victor Hugo.

Note dominante d'un grand nombre de religions anciennes et modernes, cette religion de l'immortalité personnelle, fera l'objet de la part de l'auteur, d'une prochaine étude plus approfondie et plus détaillée.

Histoire de l'Association agricole de Ralahine, résumé traduit des documents de M. E.-T. CRAIG, par MARIE MORET. In-16 de 178 pages, 75 c., au Familistère de Guise.

Après nous avoir fait un tableau tristement réaliste des maux séculaires de l'Irlande, et de la misère des paysans de ses campagnes, l'auteur de ce volume, nous raconte l'histoire d'une association agricole qu'avec une persévérance obstinée et un courage à toute épreuve on réussit à établir dans un comté de ce malheureux pays.

Il nous montre les brillants résultats obtenus en peu de temps, et nous découvre la voie magnétique dans laquelle marchait l'association lorsqu'une catastrophe imprévue vint réduire à néant le fruit de tant d'efforts.

Histoire des équitables pionniers de Rochdale, de HOLYOAKE, résumé extrait et traduit de l'anglais, par Mme Vve Godin, née MARIE MORET. In-16 de 141 pages, au Familistère de Guise.

Les équitables pionniers de Rochdale, dont ce volume est l'histoire racontée, sont une société anglaise de coopération, qui, en 1843, en se fondant, s'était assignée le but de répartir les bénéfices de la production, entre tous les sociétaires ayant concouru à produire ces bénéfices.

Après une longue période de lutte supportée avec courage, les Pionniers ont accompli une grande partie de leur tâche. Le tableau des opérations de la Société depuis sa fondation jusqu'en 1880, est à lui seul plus éloquent que tous les éloges pouvant être adressés à ceux qui ont amené ces résultats.

Der Magnetismus in Wiesbaden, von magnetopath KRAMER. In-8 de 32 pages. — Wiesbaden.

Die Heilmethode des Lebensmagnetismus. Theorie und Praxis besprochen, von H.-R. PAUL SCHROEDER, prakt. Heilmagnetiseur. In-8 de 104 pages, chez Ed. FOLKENING, à Leipzig.

Réfutacion a los folletos el liberalismo's es pecado y que hay sobre el espiritismo. del Sr FELIX SARDÀ Y SALVANY. Brochure de 59 pages : 75 centimes, chez ALAIXADORS, à Barcelone.

G. DÉMAREST.

SEANCES, COURS & CONFÉRENCES

L'inauguration du *Cours pratique de magnétisme appliqué à la physiologie et à la thérapeutique*, a été faite le jeudi 6 courant, par notre directeur, M. H. Durville, assisté de son secrétaire et collaborateur, M. G. Démarest, en présence de ses élèves et de quelques invités.

Parmi ces derniers, on remarquait MM. le marquis d'Hervey Saint-Denis, membre de l'Institut, le comte de Constantin, Simonin, Bouvery, de la *Société magnétique de France*, Boden, Dumont-Carpentier, P. Adam, Ed. Siebecker, F. de Launay, Cottin, etc., etc., sans oublier une belle et nombreuse assistance féminine.

Après avoir fait, en quelques mots, l'histoire du magnétisme à travers les âges, le professeur a exposé sa théorie de la polarité du corps humain.

Passant à la démonstration expérimentale, il a montré à l'assistance, la similitude des phénomènes produits sur un sujet sensitif par la présentation au front de ce dernier des deux pôles d'un barreau aimanté, et la présentation alternative de la main droite et de la main gauche.

D'où concordance entre les deux actions.

Les différents états du sommeil ont été obtenus ensuite par M. Durville sur son sujet. Le professeur a fait remarquer que l'école de la Salpêtrière ne reconnaît que trois états : lui, en a démontré cinq bien caractérisés.

Voulant prouver l'erreur sur laquelle se maintiennent les savants officiels en confondant le magnétisme avec l'hypnotisme, M. Durville a montré les analogies et les différences des deux états, au double point de vue physiologique et psychologique.

La plus sensible a été caractérisée par la vue sans le secours des yeux obtenue dans la phase somnambulique du sommeil magnétique (le sujet ayant lu, les yeux clos par un cachet de cire, recouverts d'un triple foulard, divers écrits et imprimés présentés par les auditeurs), et par l'impossibilité absolue de voir quoi que ce soit dans la même phase du sommeil hypnotique.

D'où négation de la double vue par les savants, qui n'obtiennent que le sommeil hypnotique.

La partie la plus importante de la démonstration du professeur a terminé la séance.

Depuis quelques années la question de la suggestion, qui est très agitée, fait grand bruit. Bien des méfaits lui ont été prêtés, à tort selon le professeur, qui a tout d'abord déclaré qu'il ne croyait pas à la possibilité de l'accomplissement d'une suggestion sans le consentement de la personne suggérée.

Suggérez l'idée d'un vol, dit-il, à une personne consciencieusement honnête, quand l'idée de ce vol lui viendra, elle tombera en crise, mais elle ne le commettra pas.

Mais que la possibilité de l'accomplissement d'une suggestion existe ou non, M. Durville a trouvé un ingénieux moyen, basé sur sa théorie de la polarité, qui permet à la personne suggérée de reconnaître si une idée lui venant est d'elle, ou lui a été suggérée.

Voici l'exposé de ce moyen en toute sa simplicité :

Recommander à la personne redoutant les suggestions de porter la main gauche au front quand une idée mauvaise ou extraordinaire lui viendra.

Elle reconnaîtra immédiatement si l'idée est d'elle ou lui a été suggérée et l'accomplira ou non selon le cas.

Pour qui connaît la théorie de la polarité, l'explication est toute naturelle.

Quand une suggestion s'accomplit, la personne suggérée tombe dans le premier état du sommeil et n'en sort qu'une fois l'acte accompli.

Mais, si au moment où jaillit l'idée elle peut produire sur elle-même un acte d'auto-magnétisation, l'acte suggéré, quelles que soient l'intensité et la force de la suggestion, ne s'accomplit pas, car l'action hétéronome résultant du contact de la main gauche (négative) et du front (positif) a déterminé le réveil qui ramène avec lui le fonctionnement normal de la volonté et de la conscience.

Cette dernière communication dont on comprendra toute l'importance a été accueillie par les braves chaleureux de l'assistance qui n'a pas marchandé les éloges à l'habile expérimentateur. (1).

G. F. DE CHAMPEVILLE.

M. Auffinger a ouvert un cours historique de magnétisme en 6 leçons, le mardi 4 courant. Le cours est continué le mardi de chaque semaine à 9 heures du soir, 15 rue du Four Saint-Germain.

Tous les lundis, à la salle des Capucines le magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme vont désormais être traités par des conférenciers spéciaux.

Cette série de conférences est ouverte par notre directeur M. H. Durville, qui traitera, le lundi 27 courant, le sujet suivant :

« LA SUGGESTION. — A-t-elle, au point de vue criminel, l'importance qu'on y attache. — Erreurs et exagération à cet égard. — *Gabrielle Bompard*. — Expériences et démonstrations sur deux sujets des hôpitaux. »

Cette conférence est appelée à faire un certain bruit, car le conférencier dévoilera, pour la première fois en public, un moyen infaillible pour rendre toute suggestion irréalisable chez les sujets magnétisés ou hypnotisés.

Les séances expérimentales de la *Société magnétique de France* ont lieu le deuxième samedi de chaque mois, à 8 h. 1/2 du soir. Comme les séances ne sont pas publiques, nos abonnés qui désirent y assister, sont priés de vouloir bien demander une invitation.

FAITS ET COMMUNICATIONS

La plus importante revue d'occultisme imprimée en langue allemande est le *Sphinx* qui paraît tous les mois à Munich, en un fascicule de 64 pages in-8°, sous la direction du docteur Hubbé-Schleiden. Le *Sphinx* traite plus spécialement le magnétisme, l'hypnotisme, le somnambulisme, la télépathie. Les principaux rédacteurs sont le docteur Karl du Prel, Max Dessoir, correspondant de la *Société magnétique de France*, W. Daniel ; le compositeur Schmoll est son correspondant parisien le plus autorisé.

Le prix de l'abonnement est de 9 francs pour l'Union postale.

La *Revue scientifique* du 25 octobre publie une remarquable étude sur la *Fin du Monde des Esprits*, par F. Philip Davis.

(1) La première leçon du cours pratique de magnétisme du professeur Durville, aura lieu le jeudi 27 novembre, à 8 h. 1/2 du soir. Ces leçons se continueront les jeudis de chaque semaine, à la même heure, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri.

A signaler dans la *Revue philosophique* de novembre, une longue étude sur *e nouveau mysticisme*, par F. Paulhan.

Le Dr E. Monin, de *Gil Blas*, définit ainsi le bon médecin.

« Le bon médecin est celui qui, en face d'un malade, subit une sorte de *réflexe*, qui le conduit à une intuition thérapeutique secrète et soudaine. Le bon peintre, le bon musicien, le véritable écrivain procèdent d'un réflexe très analogue. Car la médecine est un art, au même titre que la peinture et la musique : elle existe en dépit de toute érudition, indépendante même de tout esprit scientifique... On peut dire de l'ordonnance du médecin ce que disait du paysage je ne sais quel critique pictural : *C'est un état d'esprit*. Or, dans la pratique, cet état d'esprit se dégage sur nos clients. C'est une sorte d'électricité par influence, une force neurique rayonnante, qui fait hientôt du malade le jouet, la chose du médecin. Dans ces conditions d'inhibition de la volonté, l'absorption médicamenteuse s'approprie bien plus complète et bien plus efficace. Voilà ce qu'il faut faire comprendre au jeune médecin, et il le comprendra sans doute, parce qu'il a appris à mieux fouiller que nos anciens, les mystérieuses arcanes de la suggestion mentale. »

La *Société du spiritisme scientifique*, dont le siège social est rue Saint-Denis, 185, vient d'ouvrir brillamment ses séances du mardi.

Les chercheurs du vrai attendent beaucoup de cette nouvelle Société qui, paraît-il, est décidée à ne pas s'écarter de la voie scientifique.

L'*Aurore* (revue littéraire bi-mensuelle), dont le succès va toujours grandissant, vient d'ouvrir son grand concours de fin d'année (poésie et prose), au profit des victimes de Fort de France. De nombreux prix offerts par la direction du journal et les amis de l'œuvre, seront décernés aux lauréats.

Membres du jury MM. François Coppée, André Lemoine, Guy de Maupassant, Sully-Prudhomme, Leconte de Lislé, André Theuriot, Armand Sylvestre, Alexandre Dumas, Germain Picard.

Tous les poètes et prosateurs voudront prendre part à cette œuvre de charité.

Envoi franco du programme contre 15 cent. adressés à M. Henri Charriat, directeur de l'*Aurore*, 2 bis, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux.

Gabrielle Bompard, la triste héroïne de l'affaire Gouffé qui va se dérouler devant la cour d'assises de la Seine a été examinée par MM. les docteurs Brouardel, Mottet et Ballet, qui ont fait un rapport motivé concluant à la responsabilité de l'accusée.

« Nous avons appris, disent les médecins, par plusieurs dépositions, que Gabrielle Bompard était aisément hypnotisable ; qu'à plusieurs reprises elle avait servi de sujet à des expériences plus ou moins légitimes de magnétisme ; nous avons dû, pour nous éclairer complètement, chercher à hypnotiser l'inculpée, mais non pas sans nous être assurés au préalable de son assentiment.

« Or, voici ce que nous avons observé chez certaines personnes susceptibles d'être hypnotisées, le sommeil s'obtient d'ordinaire d'autant plus vite, plus aisément,

que les sujets ont été plus souvent et plus récemment endormis.

« Bien que Gabrielle Bompard n'ait pas été hypnotisée depuis plusieurs mois, on provoque assez facilement chez elle le sommeil artificiel. Il a suffi à l'un de nous de la regarder fixement en exerçant au niveau des poignets une légère compression pour déterminer en moins d'une minute les phénomènes que nous allons décrire.

« L'inculpée n'a pas été d'emblée plongée dans l'hypnotisme franc ; elle a été prise tout d'abord d'une attaque d'hystérie avec raideur des membres et hallucinations visibles ; ces hallucinations étaient terrifiantes ; elle se débattait comme pour écarter l'objet de ses visions. Les troubles de cette nature s'observent couramment dans la grande attaque hystérique.

Une fois l'attaque calmée, Gabrielle Bompard est restée endormie ; elle a pu répondre d'une manière quasi automatique aux questions que nous lui avons adressées. Il est à peine besoin de dire qu'aucune de ces questions n'a eu de rapport avec les faits de l'instruction.

« Nous avons ensuite provoqué chez l'inculpée la suggestion de divers actes que nous lui avons ordonné d'exécuter après son réveil, et ces actes ont été exactement réalisés au moment voulu.

« Nous n'avons pas jugé à propos de répéter les séances d'hypnotisme. Si nous avions eu à préciser au point de vue scientifique les caractères cliniques du sommeil provoqué chez Gabrielle Bompard, de nouvelles expériences eussent été nécessaires. Mais il ne s'agissait pour nous que de vérifier la réalité de la susceptibilité hypnotique, afin de pouvoir tirer de cette vérification les conséquences qui en découlent au point de la caractéristique de son état névropathique.

« Il résulte pour nous des faits que nous avons observés qu'on provoque aisément chez l'inculpée le sommeil hypnotique et la suggestion hypnotique expérimentale.

« Mais il n'est pas entré, il ne pouvait pas entrer un instant dans notre pensée que l'hypnotisme et la suggestion on hypnotique aient pu intervenir comme élément déterminant des actes reprochés à Gabrielle Bompard. Le rapport examine les faits qui, selon les rapporteurs, démontrent qu'elle n'a jamais été « inconsciente de ses actes. »

« Ce n'est pas ainsi que procèdent d'ordinaire les individus atteints de troubles intellectuels, et, si bizarre, si fantasque qu'elle soit, dès que sa vanité est en jeu, elle est capable de se contenir, de se garder, de se défendre, aussitôt que son intérêt personnel l'exige.

« C'est « un état mental complexe », mais cet état se peut « justement apprécier, si l'on tient compte de toutes les données fournies par l'étude du passé, par l'examen direct de l'inculpée. »

Et le rapport conclut :

« Gabrielle Bompard n'est pas une malade, c'est un être incomplet dont la caractéristique est l'arrêt de développement du sens moral sans arrêt parallèle du développement intellectuel.

« Si profonde que soient les lacunes du sens moral, l'intelligence est assez nette pour que Gabrielle Bompard sache ce qui est bien et ce qui est mal. Elle n'est pas atteinte d'aliénation mentale ; rien n'établit qu'elle ait subi une contrainte de quelque nature qu'elle soit.

« Gabrielle Bompard ne saurait être considérée comme irresponsable des actes qui lui sont imputés. »

Ainsi, responsabilité totale, telle est la conclusion des médecins,

PRIME ARTISTIQUE

Offerte gratuitement à tous nos abonnés.

Toujours désireux d'être agréable à nos abonnés, nous sommes assurés le concours d'un peintre parisien de talent M. C. Alexandre, pour leur offrir gratuitement la peinture à l'huile d'un portrait agrandi.

Cette prime artistique basée sur un procédé nouveau, ne doit pas être confondue avec celles offertes par certains journaux et dont elle diffère complètement.

Son grand avantage est que la peinture est faite, *non pas sur la photographie envoyée*, mais sur un panneau de bois d'après un agrandissement, et que le modèle est toujours renvoyé intact avec le portrait agrandi.

C'est là une innovation de la plus grande importance dont on appréciera tout l'attrait.

Pour jouir de cette faveur, demander le bon que nous enverrons gratuitement à tout abonné, ancien ou nouveau, avec les renseignements nécessaires pour envoyer la photographie-modèle à l'artiste (*Joindre un timbre pour la réponse*).

Cette prime, d'une valeur de SEPT FRANCS, sera même accordée à nos abonnés gratuits qui en feront la demande.

Ces peintures exécutées avec art, sont d'une fidélité irréprochable et forment de véritables portraits de famille.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La *Librairie du Magnétisme* édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 4 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

BROCHURES DE PROPAGANDE

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — *Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage*, 6^e édition.

H. DURVILLE. — *Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.*

— *Description du Sensitive-mètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies*, avec 3 figures.

— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, avec 10 fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN*, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme.*

LETOUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthès, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.*

LEVY-BING. — *Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.*

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

ED. RAOUX. — *Zoothérapie ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.*

O. WIRTH. — *Quelques éclaircissements sur la médecine occulte.*

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.
S'adresser à l'Institut magnétique, 23, rue St-Merri, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n. 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nickelé très élégant. L'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 40 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour l'avancement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme Durieu. — Palpitations, oppressions, douleurs au cœur, faiblesse, insomnie, cauchemars, hallucinations. Souffre depuis 6 ans. Guérie en 23 séances, (octobre 1882).

Mme M... — Paralyse du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, n° d'octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années, guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 34 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

M. N... — Gastro-entérite datant de 6 ans. Digestion très pénible, vomissements, crampes d'estomac, oppression, battements de cœur, faiblesse extrême. Guéri en 75 jours, (octobre 1884).

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continus, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continus, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continus, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mlle de R... — Kyste de l'ovaire. Flueurs blanches, langueur, épuisement, prostration voisine de l'hébétément, depuis plusieurs années. Guérie en six mois (mai 1879).

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continue. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continue, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours. (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystéroides, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, hébétude. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

M. M... — Rhumatisme articulaire datant de 9 ans et sévissant par crises excessivement douloureuses, durant 6 à 8 jours, pendant lesquels la marche est impossible. Guéri en 17 séances (octobre 1884).

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours, (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal de Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Imp. BEAUDELLOT et MÉLIÈS, 16, rue de Verneuil.